

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil d'Administration du 2 juillet 2025

Besançon, le 3 juillet 2025

Deuxième réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 18 juin 2025, le Conseil d'Administration a été convoqué une nouvelle fois.

Le Conseil d'Administration s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Besançon et a pu, à cette occasion, délibérer valablement sans condition de quorum.

Membres présents :

Monsieur Claude BILLOD / Monsieur Yves CHANSON / Monsieur Cyril DEVESA / Madame Nadia GARNIER / Monsieur José GOMES / Madame Claudine MAUGAIN / Monsieur Jean-Hugues ROUX / Madame Sylvie WANLIN

Membres excusés :

Monsieur Hasni ALEM / Monsieur Bernard AVON / Monsieur Ludovic FAGAUT / Madame Valéry GARCIA / Monsieur Michel JOURNEAUX / Madame Myriam LEMERCIER / Madame Agnès MARTIN / Monsieur Alfred M'BONGO / Madame Anne VIGNOT, **donne pouvoir à Madame Sylvie WANLIN**

Secrétaire de séance : Alban SOUCARROS

Sont présents :

- Madame Tilale EL YOUSFI, Conseillère technique du Cabinet de la Maire
- Madame Catherine FILAQUIER, Directrice des Solidarités
- Monsieur Nicolas MILLOT, Directeur de l'Autonomie
- Madame Véronique PAGET, Cheffe du service Administration Générale
- Madame Amélie PRÉVOST, Gestionnaire du Conseil d'Administration
- Monsieur Alban SOUCARROS, Directeur Général
- Madame Esther VOUILLOT, Secrétaire Générale

ORDRE DU JOUR

Question n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mars 2025

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à la majorité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Approuvent le procès-verbal de la séance du 19 mars 2025.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°2 : Approbation du procès-verbal de la séance du 16 avril 2025

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à la majorité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Approuvent le procès-verbal de la séance du 16 avril 2025.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°3 : Compte-rendu des décisions prises par la Vice-présidente dans le cadre de sa délégation de compétences

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Prennent connaissance des différents documents signés, en vertu de la délégation de compétences de la Vice-présidente,

- ✓ Prennent acte du compte-rendu tel que présenté ci-dessus.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°4 : Affectation des résultats 2024 - Annule et remplace la délibération n°5 du 16 avril 2025

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Abrogent la délibération N° 5 du 16 avril 2025,

✓ Votent favorablement les propositions d'affectation des résultats du présent rapport.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°5 : Décision Modificative n°2

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la Décision Modificative n°2.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°6 : Demande de financement au titre du plan d'aide à l'investissement en faveur des résidences autonomie

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Se prononcent favorablement sur le plan de financement des travaux à réaliser à la Résidence autonomie Les Lilas dans le cadre des appels à projets,

✓ Autorisent la Vice-présidente à répondre à l'appel à projets 2025 pour le plan d'aide à l'investissement en faveur des résidences autonomie et à l'appel à projets de la CARSAT,

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer les conventions à intervenir dans ce cadre, et leurs éventuels avenants.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°7 : Demande de financement à la CARSAT pour la rénovation de logements et d'une partie du rez-de-chaussée à la Résidence autonomie Les Cèdres

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Se prononcent favorablement sur le plan de financement des travaux à réaliser à la Résidence autonomie Les Cèdres suite à l'appel à projets 2025 lancé par la CARSAT,

✓ Autorisent la Vice-présidente à répondre à l'appel à projets 2025 pour les lieux de vie collectifs,

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer les conventions à intervenir dans ce cadre et leurs avenants éventuels.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°8 : Gestion financière du GCSMS Un chez soi d'abord par le CCAS

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Madame Sylvie WANLIN, administratrice intéressée, quitte la salle pour ne prendre part ni au débat, ni au vote.

Madame Nadia GARNIER préside la séance et soumet la décision au vote des administrateurs.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Autorisent la Présidente du CCAS à signer la convention avec le groupement de coopération « Un chez soi d'abord » en pièce jointe.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1 + 1 pouvoir

Question n°9 : Convention de partenariat avec le Centre Régional d'Information Jeunesse Bourgogne-Franche-Comté (CRIJ BFC) - Accueil des jeunes en services civiques

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement les termes de la convention de partenariat entre le CRIJ BFC et le Centre Communal d'Action Sociale couvrant la période 2025-2027, avec tacite reconduction,

✓ Autorisent Mme la Vice-présidente à signer la convention annexée au rapport.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°10 : Inclusion des agents en situation de handicap : convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) pour la période 2025-2028

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Approuvent la convention correspondante,

✓ Autorisent Madame la Vice-Présidente à signer la convention ci-annexée au rapport, ainsi que tout document s'y afférant.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°11 : Convention de financement avec l'Agence Régionale de Santé d'un mi-temps de psychologue pour le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de l'Agora

Rapporteur : Madame Nadia GARNIER, Conseillère Municipale Déléguée.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la perception d'une subvention pour le financement de 0,5 ETP de psychologue,

✓ Autorisent la Vice-présidente ou le représentant légal à signer la convention susvisée et jointe en annexe,

✓ Autorisent la Vice-présidente ou le représentant légal à signer les éventuels avenants à la convention 2025,

✓ Autorisent la Vice-présidente ou le représentant légal à engager les négociations avec l'Agence Régionale de Santé.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°12 : Convention de partenariat avec le Département dans le cadre de l'action sociale de proximité et de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA isolés sans domicile stable - Année 2025

Rapporteur : Madame Nadia GARNIER, Conseillère Municipale Déléguée.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Valident le partenariat entre le CCAS et le Département dans le cadre de la convention d'objectifs présentée en annexe pour l'année 2025 ;

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer la convention, et ses éventuels avenants.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°13 : Modification de la convention d'occupation des logements intergénérationnels en résidence autonomie

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Approuvent les modifications apportées à la convention d'occupation des logements intergénérationnels.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°14 : Conventions de financement du GIE KALIVI - Année 2025

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la perception des subventions pour le financement de ces actions à hauteur de 12 360 € ;

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer les conventions susvisées et jointes en annexe, et leurs éventuels avenants.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°15 : Avenant à la convention de partenariat entre le Centre Communal d'Action Sociale et l'Agence d'Urbanisme de Besançon Centre Franche-Comté (AUDAB) - Année 2025

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Autorisent la Présidente ou son représentant à signer l'avenant 2025-1 à la convention pluriannuelle de partenariat 2023-2025 établie entre le CCAS et l'AUDAB, prévoyant le montant de la subvention annuelle à 25 000 €.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°16 : Analyse des Besoins Sociaux 2024

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Prennent connaissance de l'Analyse des Besoins Sociaux 2024.

Information n°1 : Rapport d'activité 2024

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente.

Les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Prennent connaissance du rapport d'activité 2024.